



---

## Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle et avis de disponibilité des documents liés aux procurations

---

Vous avez reçu le présent avis à titre d'actionnaire non inscrit de Suncor Énergie Inc. (« Suncor »). Suncor a décidé de suivre les procédures de notification et d'accès pour vous transmettre sa circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 23 février 2021 (la « circulaire de sollicitation de procurations par la direction ») en vous fournissant un accès électronique au document, plutôt qu'en vous envoyant par la poste des exemplaires imprimés. Vous trouverez ci-joint un formulaire d'instructions de vote qui pourra être utilisé pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Les procédures de notification et d'accès constituent un moyen écologique et économique de transmettre la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, puisqu'elles contribuent à réduire l'utilisation de papier et réduisent également les coûts liés à l'impression et à l'envoi postal de documents aux actionnaires.

---

### Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle de Suncor aura lieu :

<b>Date :</b>	le 10 mai 2022 à 10 h 30 (heure avancée des Rocheuses)	<b>Lieu :</b>	Virtuellement <a href="https://web.lumiagm.com/480546232">https://web.lumiagm.com/480546232</a>
---------------	---	---------------	--

---

aux fins suivantes, comme il est décrit plus en détail à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction et aux autres rubriques pertinentes mentionnées ci-après :

- i. recevoir les états financiers consolidés de Suncor pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport des auditeurs sur ces états ainsi que les notes afférentes à ceux-ci;
  - ii. élire les administrateurs de Suncor pour un mandat qui prendra fin à la levée de la prochaine assemblée annuelle;
  - iii. nommer l'auditeur de Suncor pour un mandat qui prendra fin à la levée de la prochaine assemblée annuelle;
  - iv. examiner et, si cela est jugé approprié, approuver une résolution consultative sur l'approche de Suncor en matière de rémunération des membres de la haute direction. Voir également la rubrique « Rémunération des membres de la haute direction - Analyse de la rémunération » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction;
  - v. traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
-

## **Comment demander un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction**

Les actionnaires non inscrits peuvent demander de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, sans frais, par la poste jusqu'à un an à compter de la date de son dépôt sur SEDAR en recourant à l'une des méthodes suivantes et en entrant le numéro de contrôle de 16 chiffres indiqué sur le formulaire d'instructions de vote qui vous a été fourni et en suivant les instructions qui y sont indiquées :

En ligne au [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com)  
Par téléphone (sans frais) au 1-877-907-7643

Si vous n'avez pas de numéro de contrôle, veuillez communiquer directement avec votre courtier.

Si vous demandez un exemplaire imprimé, veuillez noter que vous ne recevrez pas de formulaire d'instructions de vote additionnel; veuillez conserver celui que vous avez déjà pour pouvoir voter.

Pour que vous receviez votre exemplaire imprimé avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard à **17 h, heure avancée de l'Est, le lundi 25 avril 2022**.

Suncor fournira uniquement un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction aux actionnaires qui auront donné des instructions permanentes pour recevoir, ou à l'égard desquels Suncor a par ailleurs reçu une demande de fournir, un exemplaire imprimé des documents.

---

## **Vote**

**REMARQUE – VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT LE PRÉSENT AVIS.** Pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions, vous devez voter en utilisant l'une des méthodes indiquées sur votre formulaire d'instructions de vote et résumées ci-après :

Par Internet : [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com)  
Par téléphone (au Canada) : 1-800-474-7501 (français) ou 1-800-474-7493 (anglais)  
Par téléphone (aux États-Unis) : 1-800-454-8683  
Par la poste : Data Processing Centre  
PO Box 3700, STN INDUSTRIAL PARK  
Markham (Ontario) Canada L3R 9Z9

Suncor doit recevoir les procurations au plus tard à **10 h 30, heure avancée des Rocheuses, le vendredi 6 mai 2022** ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant l'heure de la reprise de l'assemblée. Comme vous êtes un actionnaire non inscrit, il se pourrait que la date limite indiquée sur votre formulaire d'instructions de vote soit devancée afin de permettre le traitement de vos voix en temps voulu. Afin de vous assurer que vos voix sont comptées, veuillez soumettre votre formulaire d'instructions de vote dans le délai indiqué sur ce formulaire.

---

## **VEUILLEZ EXAMINER LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION AVANT DE VOTER**

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction et les autres documents pertinents sont accessibles au :

[www.suncor.com/divulgation-annuelle](http://www.suncor.com/divulgation-annuelle) ou au [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

---

Le rapport annuel et les états financiers annuels de 2021 de Suncor seront transmis à tous les actionnaires non inscrits qui en auront fait la demande.

Si vous avez des questions concernant les procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs au 1-800-558-9071.